



À découvrir



LES MOULINS DES BOIS

Implantés sur la crête qui surplombe le "Bois de la Cour" et le "Bois du Mignon", en limite des communes de Saint Martin des Noyers et de Sainte Cécile, les Moulins des Bois au nombre de 5, dominent la vallée du Petit Lay.



Au cours des guerres de Vendée, les ailes des moulins étaient utilisées pour envoyer des signaux aux armées vendéennes.



LE POINT DE VUE DES MOULINS DES BOIS

De cet endroit, le regard embrasse, par beau temps, le Mont des Alouettes aux Herbiers et le Bois de la Folie à Pouzauges.



Balisage

Sentier à suivre : N°3 Marron



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter vos déchets et ne faites pas de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay

02 51 94 40 23

contact@tourisme-paysdechantonnay.fr

www.cc-paysdechantonnay.fr



3


SENTIER DU MOULIN DES BOIS


St Martin des Noyers



Départ

Jardin de la Prée
à St Martin des Noyers

 9.4 KM

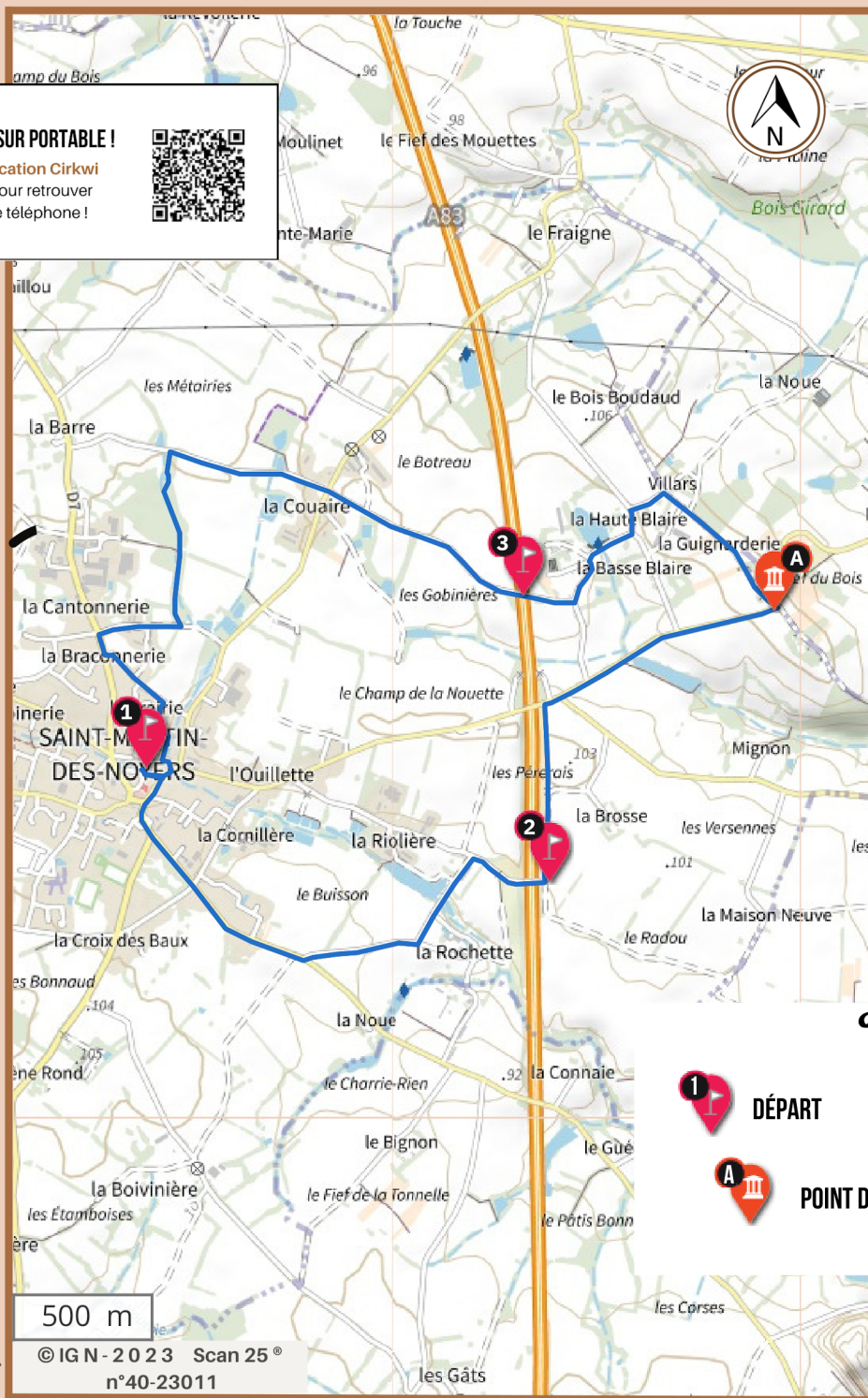
 2H15

 FACILE



DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Reproduction interdite

500 m

© IG N - 2 0 2 3 Scan 25°
n°40-23011



Le pas à pas

DÉPART PARKING DU JARDIN DE LA PRÉE - ST MARTIN DES NOYERS

GPS : 46.72273/ -1.1782

1

Sortir du parking en tournant à gauche. **Au stop**, prendre à droite et continuer tout droit sur 300 m pour rejoindre la **rue des Ormeaux à gauche**. Longer la **D52** pendant 800 m en utilisant les différentes pistes cyclables. Emprunter la prochaine route à gauche après le panneau de sortie de **St Martin des Noyers**. Continuer sur cette route pendant 500 m puis tourner à gauche. Marcher encore 400 m et prendre à droite pour traverser **le pont enjambant l'A83**.

2

Tout de suite après le pont, tourner à gauche et continuer 800 m sur le chemin. De retour sur la route, emprunter **la piste cyclable** face à vous qui se dirige vers la droite. Suivre cette piste cyclable pendant 1 km pour rejoindre **Les Moulins des Bois**. Admirez le **Moulin Baron** à gauche puis suivre la route derrière lui. 650 m plus loin, prendre à gauche puis encore à gauche et à droite. Traverser le village et prendre la prochaine route à droite menant au **2ème pont enjambant l'A83**.

3

Après le pont, continuer tout droit pendant 900 m. Arrivé **au stop**, poursuivre tout droit encore 650m pour rejoindre le chemin à gauche. Au bout de ce chemin, tourner à droite pour rejoindre la **D7**. Emprunter **la piste cyclable** sur quelques mètres à gauche pour ensuite prendre la prochaine route à gauche. **Emprunter la 2ème route** à droite et au bout de la rue, prendre à gauche pour rejoindre le **chemin au bout de l'impasse**. Sortie du chemin, tourner à droite et encore à droite au niveau du **sens interdit** pour rejoindre **le point de départ**.

Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT

